



MISE A NIVEAU EN HOTELLERIE RESTAURATION

Formation sous statut d'étudiant en 1 an

La formation a pour objectifs :

- de développer chez l'étudiant une culture professionnelle et d'ouverture sur le monde de l'hôtellerie-restauration
- d'initier les concepts et les techniques de l'hôtellerie et de la restauration
- de donner les bases indispensables à l'acquisition des compétences qui seront développées en section de technicien supérieur « Management en hôtellerie restauration »
- de développer chez l'étudiant sa capacité d'adaptation en développant son autonomie.

Un stage de 8 semaines est prévu dans la formation. L'objectif du stage est de :

- découvrir une entreprise appartenant au secteur de l'hôtellerie et de la restauration
- observer et participer au fonctionnement d'un service de production culinaire ou de production de services en hôtellerie-restauration
- mettre en application les principes et les concepts étudiés durant l'année scolaire.

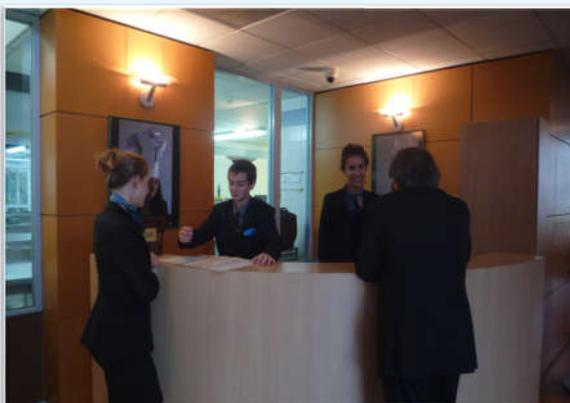
Le stage est obligatoire à l'issue de la Mise à Niveau, pour valider celle-ci.

L'étudiant évolue durant son stage au sein de différents postes : cuisine, salle, hébergement.

Possibilités de poursuite d'études

LE BTS M H R Management Hôtellerie Restauration propose trois options qui sont choisies en deuxième année :

- Option A : Management d'unité de restauration
- Option B : Management d'unité de production culinaire
- Option C : Management d'unité d'hébergement



Contenus de formation

- LV1 : anglais 2 H
- LV2 Espagnol, Allemand 2h
- Economie et gestion hôtelière 10h
- Enseignement scientifique alimentation environnement 2h
- Sciences et technologie de service 8h dont 6h de TP
- Sciences et technologie culinaire 8h dont 6 h de TP

Les TP sont des mises en situation où les élèves évoluent au restaurant d'initiation sur le premier semestre et au restaurant d'application sur le deuxième.

Commission de recrutement :

Documents étudiés

- Bulletins scolaires de première et terminale ou ceux d'autres études suite à une réorientation d'un an maximum d'études supérieures
 - Fiche Avenir portée par le conseil de classe
 - Résultats du bac de français
 - Deux langues vivantes obligatoires : Anglais, Allemand, Espagnol.
 - Documents du dossier « Parcoursup »
 - Projet
 - Motivation
- La commission d'examen des vœux portera une attention toute particulière aux appréciations de l'équipe pédagogique de l'établissement d'origine afin d'évaluer le plus objectivement la cohérence du projet d'orientation.